



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

embauches en CDI

Question au Gouvernement n° 1116

Texte de la question

EMBAUCHES EN CDI

M. le président. La parole est à Mme Graziella Melchior, pour le groupe La République en marche.

Mme Graziella Melchior. Madame la ministre du travail, sachons nous réjouir des bonnes nouvelles ! (« Ah ! » et exclamations sur les bancs du groupe LR. – Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.)

M. Patrick Hetzel. Il y en a des mauvaises ?

Mme Graziella Melchior. Dynamisme et confiance reviennent sur le marché du travail. Les derniers chiffres publiés par l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale – l'ACOSS – vendredi dernier confirment la tendance positive du nombre d'embauches en CDI. (*Exclamations sur les bancs du groupe LR.*) Depuis 2014, elles ont bondi de 37 %. Les CDI représentent désormais près de la moitié des embauches de plus d'un mois contre 42,8 % fin 2014. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.*) Ce sont quasiment toutes les régions françaises et tous les secteurs d'activité qui sont concernés : l'industrie, la construction et les services. En parallèle, les embauches en CDD de plus d'un mois ont diminué. Aujourd'hui, les employeurs préfèrent recourir aux CDI plus stables et au plus fort capital humain plutôt qu'aux CDD plus précaires et moins protecteurs pour le salarié.

M. Hubert Wulfranc. Et les salariés ?

M. David Habib. Des observateurs !

Mme Graziella Melchior. La hausse des embauches en CDI constitue une bonne nouvelle à double titre : elle témoigne, d'un côté, de la bonne santé de notre économie et, de l'autre, de la diminution de la précarité de l'emploi. Ce phénomène ne peut que s'amplifier grâce aux différentes réformes menées par le Gouvernement : renforcement du dialogue social, liberté de choisir son avenir professionnel et, prochainement, le plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises – PACTE.

Madame la ministre, vous entendez redonner confiance aux entreprises et agir sur la montée en compétences des salariés et des chercheurs d'emploi. Grâce au projet de loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel, dont la nouvelle lecture a démarré hier dans l'hémicycle et dont je tiens à saluer les rapporteurs, vous entendez favoriser l'émancipation sociale par le travail et lutter contre la précarisation de l'emploi.

Aussi ma question est-elle la suivante : madame la ministre, comment le Gouvernement entend-il, avec ce projet de loi, favoriser et pérenniser cette dynamique d'embauches en CDI ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre du travail.

Mme Muriel Pénicaud, *ministre du travail*. Madame la députée, vous l'avez dit, il y a eu près de 1 million d'embauches en CDI au premier trimestre de cette année. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*) Cela représente une augmentation de 14 % par rapport à l'année dernière, dont nous pouvons tous nous réjouir ! Bien sûr, la conjoncture économique est favorable et les réformes menées par le Gouvernement amplifient ses effets, ce qui permet aux entreprises d'avoir confiance et d'embaucher en CDI.

M. Éric Straumann. Et quels sont les chiffres en Europe ?

Mme Muriel Pénicaud, *ministre*. Il est clair que les ordonnances et la loi sur le renforcement du dialogue social ont, aux dires mêmes des TPE et des PME, ôté un frein à l'embauche en CDI. La prochaine loi PACTE renforcera cette dynamique. Nous devons nous réjouir, mais non pas nous satisfaire de la situation. Aujourd'hui, il y a encore 87 % d'embauches qui se font en CDD ou en intérim, et un tiers des CDD durent une journée, voire moins. Un nombre important de nos concitoyens sont enfermés dans une précarité qui dure.

C'est pour cela que nous allons demander aux partenaires sociaux d'envisager une réforme plus large de l'assurance chômage pour lutter contre la précarité et inciter au retour à l'emploi. C'est le sens de l'article 33, que vous avez adopté en commission des affaires sociales. J'espère que tout le monde le soutiendra en séance, car il y va non seulement de la quantité des emplois, mais aussi de leur qualité, ainsi que de l'avenir de nos entreprises et de la sortie du chômage de nombre de nos concitoyens. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.*)

Données clés

Auteur : [Mme Graziella Melchior](#)

Circonscription : Finistère (5^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1116

Rubrique : Emploi et activité

Ministère interrogé : Travail

Ministère attributaire : Travail

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 juillet 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [25 juillet 2018](#)